

31/12/2024

## PROGRAMME DE FORMATION – HARCELEMENT MORAL

### Objectifs pédagogiques :

- Définir la notion de harcèlement moral en entreprise
- Prévenir les situations à risques
- Identifier les obligations de l'employeur en matière de prévention contre le harcèlement moral
- Appréhender la réglementation applicable et les sanctions encourues

### Prérequis :

Notions de base en droit du travail  
Pour les personnes en situation de handicap : contacter directement les intervenants par mail au plus tard 5 jours avant la date de la formation pour la mise en place des équipements requis.

### Public concerné :

Directeurs juridiques, DRH/RRH, managers et responsables hiérarchiques

### Moyens Pédagogiques :

- Support de présentation power point
- Webinaire

### Coût pédagogique HT:

Selon devis, en fonction du nombre de participants

### Lieux et dates :

Formation en visioconférence : temps de connexion obligatoire de 95 %

### Horaires :

- [.]

### Effectif par session :

- Minimum 1 personne
- Maximum 10 personnes

### Matériel nécessaire :

- Ordinateur portable

### Modalités d'évaluation en amont :

- Recueil des besoins des participants
- Evaluation initiale

### Modalités d'évaluation en aval :

- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de participation
- Certificat de réalisation

### Intervenants :

- Gabrielle MENARD – Avocat (14 ans d'expérience)
- Emma NICKELS – Avocat (3 ans d'expérience)

### Durée :

1 à 2 heure(s) en fonction des besoins du client et des participants

### Programme :

#### Présentation théorique :

#### Définition du harcèlement moral

- Standards européens
- Comparaison des définitions entre les différents pays
- Exemples concrets

#### Protection des employés qui dénoncent les situations de harcèlement moral

- Situations couvertes

#### Sanctions

- Sanctions applicables au salarié auteur des agissements de harcèlement moral
- Sanctions applicables à l'employeur

#### QUIZZ

#### CAS PRATIQUE

### Les avantages de cette offre sont :

- L'accompagnement par un avocat (>10 ans d'expérience)
- La montée en compétences des participants sur le droit du travail
- L'adaptation du module aux besoins exprimés en amont
- L'animation interactive de la formation
- La présentation d'exemples concrets et de cas pratiques

### Contact :

- Gabrielle MENARD – Avocat : [gmenard@soffal.fr](mailto:gmenard@soffal.fr)
- Emma NICKELS – Avocat : [enickels@soffal.fr](mailto:enickels@soffal.fr)

